

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 6 janvier 2021
Heure..... 10 h
Lieu..... CHACUN CHEZ-SOI (RÉUNION ZOOM)

PRÉSENCES – La présence de 153 personnes a été enregistrée.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 10 h 10.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Isabelle Héroux propose *Philippe de Grosbois*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

Philippe de Grosbois présente les directives à suivre afin de faciliter les échanges au cours de cette assemblée à distance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 18

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nouveaux membres
4. Informations
5. Ajout de ressources ministérielles à l'enseignement en contexte de crise sanitaire

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Kim Riverin
Adoptée à la majorité

3. NOUVEAUX MEMBRES

Christian Goyette précise qu'un problème d'accès aux documents du SPECA empêche le secrétariat de présenter les membres qui ont adhéré au SPECA depuis la dernière assemblée générale. La présentation de ces nouveaux membres est donc reportée à la prochaine assemblée générale.

4. INFORMATIONS

Christian Goyette rappelle à l'assemblée que Bibiane Charland et Francis Soucy intègrent cet hiver l'équipe de l'exécutif syndical alors que Carine Blais et Philippe de Grosbois la quittent. Il annonce la nomination de Jean-François Dubuc au Comité SST (Santé et sécurité au travail).

5. AJOUT DE RESSOURCES MINISTÉRIELLES À L'ENSEIGNEMENT EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Alain Long présente le contexte qui mène l'exécutif à soumettre cette proposition à l'assemblée. Il précise que les ressources injectées répondent à des demandes enseignantes qui ont été portées par la FNEEQ auprès du Ministère pour compenser la surcharge de travail que l'enseignement en mode COVID occasionne. Mais, puisque le ministère n'a débloqué les fonds qu'à la fin 2020, le montant précis pour le Collège n'a été révélé que lors des derniers jours de la session. L'exécutif syndical a alors informé les coordinations départementales et les a consultées. Il y alors apparu clair que les besoins étaient, selon les

départements, à géométrie variable, et qu'une consultation en assemblée générale était nécessaire – d'où la convocation de cette assemblée générale spéciale si tôt en janvier.

Alain Long explique ensuite les différents éléments de la recommandation qui est soumise à l'assemblée en situant chacun dans le contexte de ce qui a été vécu, demandé et obtenu au cours des derniers mois pour soutenir l'enseignement en mode COVID. Il répond ensuite aux questions des membres de l'assemblée, et en particulier des enjeux autour du possible report de certaines ressources à l'automne 2021.

Recommandation 19

Considérant la situation actuelle liée à la crise sanitaire;

Considérant l'ajout, confirmé en décembre, de 23,2 M\$ au quatrième volet de l'annexe budgétaire S120 - Soutien additionnel aux étudiants en contexte de crise sanitaire;

Considérant que cela représente 868 490\$ au Collège Ahuntsic, soit environ 9 ETC annuels ou 1,8 % de la masse salariale;

Considérant qu'à cette période de l'année la tâche des disciplines pour la session d'hiver 2021 est quasi finale;

Considérant la sous-embauche de l'automne et l'allègement de charge à l'hiver qui en a résulté;

Considérant les sommes exceptionnelles déjà investies dans le projet de l'hiver 2021 à même les volets 1 des annexes budgétaires S119 et S120;

Considérant les enjeux soulevés par les RCD lors d'une consultation tenue les 22 et 23 décembre 2020;

Considérant l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants de cégep.

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA mandate ses représentant.e.s pour négocier avec le Collège l'utilisation suivante des ressources du quatrième volet de l'annexe budgétaire S120 :

- l'ajout de charges à la formation continue (CFC) pour l'année d'enseignement 2020-2021 (maximum 2 charges);
- la bonification des ressources 2020-2021 allouées pour la coordination départementale pour soutenir des activités au choix des départements (maximum 10 %);
- la bonification des ressources 2020-2021 prévues aux fins de libération syndicale (maximum 10 %);
- la possibilité de reporter à la session d'automne 2021 une partie ou la totalité des ressources prévues aux trois points précédents;
- l'allègement de la charge de travail globale des enseignantes et des enseignants à l'automne 2021 à l'aide des ressources résiduelles (minimum 5 ETC).

Proposée par Kim Riverin
Appuyée par Claude Maryse Lebeuf
Adoptée à l'unanimité

Laurence Daigneault Desrosiers souligne que même si ces ressources arrivent tardivement, il importe tout de même de souligner qu'elles ont été obtenues par les moyens de pression mis en œuvre par nos membres et nos instances syndicales. Dit autrement, ces gains, nous les devons à notre action et à notre détermination.

Éric Athlan propose la levée de l'assemblée
Levée de l'assemblée à 12 h.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications